



COMMUNIQUÉ FINANCIER

Tremblay-en-France, le 21 mai 2024

Aéroports de Paris SA

Nomination aux fonctions de Président-Directeur Général de la société Aéroports de Paris par intérim

Par décision du Premier ministre en date du 21 mai 2024, M. Augustin de Romanet de Beaune a été nommé à compter de ce jour Président-directeur général de la société Aéroports de Paris par intérim, en application de l'article 21 de l'ordonnance du 20 août 2014 modifiée relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique. La décision du Premier ministre est annexée au présent communiqué.

M. Augustin de Romanet de Beaune assurera ses fonctions jusqu'à la nomination d'un nouveau Président-directeur général de la société Aéroports de Paris par décret du Président de la République sur proposition du Conseil d'administration de la société, et après consultation des commissions permanentes compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46, Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr
Contact presse : Justine Léger, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2023, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 99,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et près de 336,4 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2023, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 5 495 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 631 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupe-adp.com

Décision du 21 mai 2024
portant nomination aux fonctions de président-directeur général de la société
AEROPORTS DE PARIS (ADP) par intérim – M. DE ROMANET DE BEAUNE (Augustin)

Le Premier ministre,

Vu l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 modifiée relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique, notamment son article 21 ;

Vu le décret n° 2014-949 du 20 août 2014 portant application de l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 modifiée relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique, notamment son article 6 ;

Vu le décret n° 2023-717 du 4 août 2023 pris en application de l'article 2-1 du décret n° 59-178 du 22 janvier 1959 relatif aux attributions des ministres,

Décide :

Article unique

M. Augustin DE ROMANET DE BEAUNE est nommé président-directeur général de la société AEROPORTS DE PARIS par intérim.

Fait le 21 mai 2024

Par le Premier ministre,

A blue ink signature, likely of Gabriel Attal, consisting of several fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

M. Gabriel ATTAL